

## Marché de Noël

PLACE DU 9 AVRIL 1944  
À SAINT-CLAUDE

1<sup>ER</sup> · 2 · 3  
DÉCEMBRE  
2023

DE 12H\*  
À 21H  
\*DÈS 17H  
LE 1<sup>ER</sup> DÉC.

**INAUGURATION VENDREDI 1<sup>ER</sup> DÉCEMBRE**  
· DÈS 17H : PARADE DE NOËL, ANIMATIONS,  
ILLUMINATIONS, FEU D'ARTIFICE...

PAGE 12

# Pêle-mêle

## RETOUR SUR La saison estivale...



Le nouveau Pont de la Pipe a été inauguré le lundi 10 juillet, en présence des représentants de l'État.



Un franc succès pour la **seconde édition de La Ri'Botte Festival #2** qui a ravi petits et grands.



Une exposition émouvante et sauvage cet été au Monde des Automates avec les artistes photographes animaliers, **Dorota et Bruno Sénéchal**.

## La rentrée...



De belles retrouvailles avec nos amis allemands lors de la **Fête de l'Esplanade de Rottenburg am Neckar**, le samedi 30 septembre.



Que de rires avec l'artiste **Thaïs**, lors de son spectacle « **Hymne à la joie** », le vendredi 20 octobre.



Projection inédite « **Octobre Rose** » sur la façade de la Médiathèque Le Dôme. En accord avec la Communauté de communes Haut-Jura Saint-Claude.

- 3 Sommaire
- 4 Hommages
- 5 Actualités associatives
- 6 & 7 Taxe foncière, déménagement OT HJSC
- 8 Tourisme
- 9 Actualités municipales
- 10 Label Commune sportive
- 11 Libre expression
- 12 Marché de Noël, Agenda

l'actu de la Ville en continu



[saint-claude.fr](http://saint-claude.fr)



Facebook  
VilleSaintClaude



Instagram  
VilleDeSaintClaude



**Saint-Claude Mag**

N°91 - Nov. Déc. 2023

Hôtel de Ville - BP 123  
39206 Saint-Claude Cedex  
Tél. 03 84 41 42 43

Directeur de la publication : Jean-Louis MILLET

Conception graphique : PC01.fr / Freshclie.fr

Photos : Ville de Saint-Claude - DR

Impression : Estimprim

Tirage 6 000 exemplaires

Dépôt légal à parution. ISSN 1268-7634

Imprimé sur papier certifié PEFC, imprimerie labellisée Imprim'Vert



### Asphyxie des Finances locales

Chères Sanclaudiennes, chers Sanclaudiens,

Certaines décisions réglementaires et budgétaires de l'État conduisent à l'asphyxie des collectivités. La prolifération des normes réglementaires, imposées par l'Union européenne et souvent durcies par l'État, amènent à des contraintes coûteuses et paralysantes pour nos communes. Le triplement en trois ans du volume du Code général des collectivités en est le révélateur. Où cela va-t-il s'arrêter ? Le coût induit pour les collectivités est estimé à 2,5 milliards d'euros pour 2022.

Le système de financement de nos communes est de plus en plus instable se traduisant par une imprévisibilité de nos ressources.

Tout cela conduit à une augmentation des dépenses pour ne rien faire de plus. Comme si l'explosion des prix de l'énergie ne suffisait pas. La conséquence première est l'abandon de nombreux projets ou au moins leur report pour maintenir l'équilibre des comptes.

Le minimum d'effort que l'on puisse attendre serait que les dotations de l'État aux collectivités, et notamment la Dotation Globale de Fonctionnement, soient indexées sur l'inflation.

Mais comme si cela ne suffisait pas, la politique économique départementale et intercommunale aggrave la situation (heureusement l'État apporte cependant le plus souvent 30 % d'aide à nos projets).

Ainsi le Département qui, jusqu'alors, finançait jusqu'à 20 % de certains travaux, exige aujourd'hui un co-financement le plus souvent à parts égales des Communautés de communes pour aider nos villes et villages. Certaines Communautés de communes jouent le jeu, d'autres non.

C'est ainsi que pour financer les travaux en cours de la rue du Tomachon dont le montant s'élève à 854 000 € HT, la Communauté de communes Haut-Jura Saint-Claude n'apporte qu'une aide de... **8000 €, soit 0,9 % du montant du chantier**. La décision du Département a donc été de refuser toute subvention à la Ville de Saint-Claude, compte tenu du montant ridiculement bas de la participation de la Communauté de communes. Dans les autres territoires, la règle est que chacun mette 10 %, ce qui aurait apporté à notre Ville, une subvention de deux fois 85 000 €, soit 170 000 € au total. Ces 170 000 €, ce sont donc les seuls contribuables Sanclaudiens qui les paieront. Ce n'est pas faute d'avoir interpellé la Communauté de communes à ce sujet... sans résultat comme on peut le constater.

Cela nous amènera lors du budget 2024, à prendre des mesures radicales comme jamais pour tenir le budget. Cela fera grincer des dents mais nous serons conduits à supprimer toutes dépenses non obligatoires, car l'équilibre budgétaire est une priorité.

Jean-Louis MILLET



## Hommage à René Grandclément

**René Grandclément nous a quittés le 22 juillet dernier. Il aura consacré une bonne partie de sa vie au service des autres. Un sanclaudien amoureux de sa ville et qui lui aura tout donné.**



Conseiller municipal de 1965 à 1983 avec Louis Jaillon, de 1989 à 1995 avec Pierre Guichard et de 2014 à 2020 avec Jean-Louis Millet. Trente ans de vie municipale.

Président de la FNACA pendant 25 ans, de 1989 à 2014.

Président de l'Union Locale des Anciens Combattants jusqu'à son décès.

Maître de cérémonie au Monument aux Morts pour les commémorations patriotiques et créateur de la Batterie fanfare.

Il a fait vivre pendant des années l'exposition Résistance et Déportation à la Grenette.

## Hommage à Jean Laperrière

Il restait l'un des deux survivants de la rafle du 9 avril 1944.

Il nous a quittés en ce mois de septembre 2023 à l'âge de 98 ans.

En ce jour de Pâques 1944, il était étudiant et habitait à Saint-Blaise.

Pris dans la rafle de ce 9 avril 1944, il est conduit à Compiègne qu'il quittera avec ses compagnons d'infortune lors du convoi du 12 mai pour être interné dans le camp de Buchenwald.

Il rentrera le 28 avril 1945.

Jean Laperrière ne parlait pas de sa déportation, souvenir trop douloureux.

À son retour, il travailla dans l'entreprise familiale avec son frère.

Membre actif du ski-club, avec lequel il skiait en famille autour de Lamoura.

Père, grand-père et arrière-grand-père aimant, il a été très entouré par une grande famille qui lui a rendu un hommage émouvant lors de ses obsèques. La famille, c'était tout pour lui.

Président des Soufflaculs de nombreuses années, il a su maintenir notre fête traditionnelle en mettant en place le Comité des Soufflaculs.

Titulaire de la Médaille militaire, de la Croix du combattant, de la Médaille Afrique du Nord, ainsi que de la Reconnaissance de la Nation, son enfance a été gâchée par la Seconde guerre mondiale et sa jeunesse par la Guerre d'Algérie, et pourtant, il aura toujours mis sa vie au service des autres, acteur de premier plan du monde associatif.

Lapidaire de métier, René Grandclément a fait toute sa carrière chez RUBIJURA, rue Auguste Lançon.

Il perd son épouse en 2012 mais il continuera à s'investir.

Sa fille Annick, Conseillère municipale, comme son père, est à ses côtés et l'assistera jusqu'au bout.

C'est un homme de bien qui nous quitte aujourd'hui.

René Grandclément manquera à sa ville de Saint-Claude et au nom de tous les Sanclaudiens, qu'il soit ici remercié pour tout ce qu'il nous a apporté. Le Conseil municipal adresse à sa fille, sa petite-fille, son arrière-petit-fils et toute sa famille, l'expression de toute sa reconnaissance.

Aujourd'hui, il part dans la discrétion qui a été son ADN tout au long de sa vie. C'est un témoin de plus du tragique 9 avril 1944 qui s'en va.

Que sa famille reçoive ici nos très sincères condoléances et Jean Laperrière, l'hommage des Sanclaudiens.



© L'Hebdo du Haut-Jura

Jean LAPERRIÈRE lors de la Commémoration du 79<sup>ème</sup> anniversaire de la Rafle de Pâques 1944, le 9 avril 2023.

# ■ Le Club Astronomie de Saint-Claude a 50 ans

**Le 13 avril 1973, le Club Astronomie de Saint-Claude voyait le jour... drôle d'expression pour un club qui fonctionne surtout la nuit.**

Cet anniversaire a été célébré le 22 avril dernier au lieu-dit « sur Ciry », commune de Larrivoire. Plusieurs associations étaient présentes : la Société d'Astronomie de Saône-et-Loire, ainsi que le club Pégase de Chilly-le-Vignoble.

C'est ainsi une vingtaine d'astronomes se sont retrouvés pour une journée de convivialité avec projection de documents et vidéos retraçant la vie de l'association. Ils ont pu découvrir les toutes dernières

images époustouflantes du télescope « *James Webb* » qui a remplacé « *Hubble* ».

Le club se retrouve aujourd'hui à la Grenette pour ses réunions mensuelles.

Bravo et merci à ses membres passionnés et notamment à son Président, Pierre DAVID, sans oublier son prédécesseur, Jean-Claude COLIN.

## Renseignements :

Tél. 03 84 45 54 25

Mail : [casc39@laposte.net](mailto:casc39@laposte.net)



# Comprendre votre taxe foncière

**Vous venez de recevoir votre taxe foncière et avez pu constater une augmentation de près de 10 %, hausse insupportable au moment où les prix de l'énergie, des carburants, de l'alimentaire explosent.**

D'où vient cette hausse ? Prenez le temps de consulter la page 2 de votre avis d'imposition et étudiez les colonnes de répartition de cette taxe entre les collectivités.

La base de calcul a été **augmentée de 7.15 % par l'État** pour tenir compte de l'inflation.

La **Communauté de communes Haut-Jura Saint-Claude** a augmenté son taux (appliqué à la base de calcul) **de 31 % en le faisant passer de 4.58 % à 6.02 %** occasionnant par son application sur les nouvelles bases augmentées **une hausse de 40.78 % du montant dû.**

La **Ville de Saint-Claude n'a procédé à aucune augmentation de ses taux**, la taxe foncière étant stable depuis 30 ans. Elle subit cependant la hausse de 7.15 % imposée par l'État qui se répercute sur le montant à payer.

Aussi, avant de vous en prendre au Maire qui n'a aucune part dans cette augmentation, prenez cinq minutes pour regarder le détail de votre avis d'imposition.

Pour illustrer ces propos, voyez la **fiche de taxe foncière ci-dessous :**



TAXES FONCIÈRES 2022	Commune	Inter communalité	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Base	2249	2249	2249	2249	2249	2249
Cotisation	1301	103	5	214	7	1630

TAXES FONCIÈRES 2023	Commune <i>inchangé</i>	Inter communalité	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Taux 2022	57.86 %	4.58 %	0.243 %	9.50 %	0.321 %	
Taux 2023	57.86 %	6.02 %	0.245 %	9.50 %	0.336 %	
Base	2409	2409	2409	2409	2409	2409
Cotisation	1394	145	6	229	8	1782
Cotisation 2022	1301	103	5	214	7	
Cotisation 2023	1394	145	6	229	8	1782
Variation	+ 7.15 %	+40.78 %	+20.00%	+7.01 %	+14.29 %	

# Déménagement de l'Office de Tourisme au Musée de l'Abbaye : une hérésie

**On pouvait penser naïvement qu'une Communauté de communes correspondait à une conception du travail en commun pour le bien de tous avec notamment le respect des communes et de leurs Maires, concernés par un projet sur leur territoire. Ça, c'était le monde d'avant. Aujourd'hui la Communauté de communes Haut-Jura Saint-Claude impose de manière dictatoriale ses décisions unilatérales à la ville-centre qu'est Saint-Claude sans aucune discussion ni concertation avec son Maire, ni aucune consultation avec les acteurs économiques intéressés. Aucun Maire de la Communauté de communes ne l'accepterait mais il faut dire que ce traitement nous est réservé en exclusivité. Nous sommes finalement des privilégiés.**

Ainsi, en est-il du déménagement de l'Office de Tourisme au Musée de l'Abbaye, décidé et imposé à la Ville de Saint-Claude sans demander leur avis ni aux commerçants, ni aux hôteliers, cafetiers ou restaurateurs. Le Conseil communautaire lui-même n'a pas eu droit à une présentation du « projet » (façon de parler puisque tout est déjà fait) et n'a pas été à même de donner son avis par un vote lors du Conseil communautaire du 11 octobre 2023, puisque ce déménagement a été passé sous silence.

Ce déménagement est un mauvais coup porté au tourisme, d'une part par la méthode autoritaire utilisée, d'autre part par le

non-sens que cela constitue sur le fond avec l'absence totale de stationnement disponible aux abords de la Cathédrale les samedis matin et lors des périodes touristiques quand arrivent les touristes, avec de surcroît, une inaccessibilité du Musée de l'Abbaye pour les personnes à mobilité réduite, du fait de l'état de délabrement de l'ascenseur extérieur. L'implantation avenue de Belfort n'était pas innocente. Elle obligeait les visiteurs à traverser le centre-ville pour leur donner envie de s'y arrêter avec une garantie de stationnements disponibles Place du 9 avril 1944 et Parking Lamartine.

On va, de plus, loger 22 personnes dans ce bâtiment occupé jusqu'alors par six personnes. Le hall d'accueil ressemblera à un hall de gare. Il n'y manquera qu'un PMU.

Ce Musée de France se voit définitivement dégradé et désacralisé. C'est une insulte à l'égard des donateurs Guy Bardone et René Genis dont la volonté n'est pas respectée et la mémoire salie.

Rappelons simplement que la totalité des collections (moins les deux tableaux volés) de ce musée sont **propriété exclusive de la Ville de Saint-Claude**. Devons-nous décrocher les tableaux des murs pour laisser la totalité de la place libre à l'Office de Tourisme ?

Pauvre Musée, Pauvre France, Pauvre Musée de France !



# Piscine du Martinet

Nous apprenons par la presse que l'appel d'offres est lancé et que les financements sont demandés.

Attendons l'ouverture des plis pour connaître le coût final du chantier.

Attendons la notification des subventions des partenaires financiers pour savoir ce qu'il restera à payer au contribuable.

Nos suggestions n'ont pas été entendues, à savoir : six lignes d'eau au lieu de quatre pour permettre les compétitions et abandon de l'Espace Bien-être qui n'était pas une nécessité et aurait généré une substantielle économie.

Après deux ans de fermeture estivale pour rien, il faudra patienter encore trois ans, si tout va bien, pour voir ouvrir un nouveau Centre Nautique.

## Gorges de l'Abîme

**La sécurité dans les Gorges de l'Abîme n'est plus assurée.**

Après l'accident mortel de 2016, il a fallu interdire totalement l'accès au circuit de retour, faute de faire les travaux nécessaires.

L'entretien de l'itinéraire et sa sécurisation sont de la responsabilité de la Communauté de communes Haut-Jura Saint-Claude qui a voté pour 2023 un budget TTC de 800 000 € pour entretenir ce sentier. Malheureusement, rien n'a encore été entrepris.

Un nouvel et grave accident s'est produit le 20 août dernier avec blessures graves d'une touriste ayant chuté de 8 mètres sur les rochers du ruisseau à sec et sur le circuit inférieur encore autorisé de l'itinéraire.

Faut-il attendre un nouveau mort pour réaliser les travaux avant le printemps 2024 ou devons-nous interdire l'été prochain l'accès à la totalité de ce site qui est le plus beau de tout le secteur de Saint-Claude ?



## Éoliennes

Quelques projets d'implantation d'éoliennes dans certaines communes du Haut-Jura commencent à pointer le bout de leur nez, notamment sur des communes de la Communauté de communes.

Et les riverains de s'affoler et de sonner le branlebas de combat.

La Ville de Saint-Claude a pris ses responsabilités en adoptant le 27 janvier 2022, une délibération interdisant l'implantation d'éoliennes sur son territoire communal, ceci

afin de ne pas dégrader de manière irréversible nos paysages dont la beauté est la première richesse de notre territoire, sans parler des nuisances sur les humains et sur la faune.

Cette délibération a été envoyée à plus de cinquante Maires du Haut-Jura les invitant à adopter la même décision. Aucune commune n'a suivi.

Alors ne nous plaignons pas. Il sera temps de se réveiller... quand il sera trop tard !



## Zoom sur... l'ALSH Chabot

### Une fin d'été festive

L'accueil de loisirs de Chabot accueille les enfants de 2 à 11 ans, tous les mercredis et durant les vacances scolaires.

Le mois de juillet a été rythmé par des activités autour de thèmes divers tels que Chabot Lanta (Petits Malins) ou Voyage en Afrique (Chats Bottés).

Les Petits Malins ont pu profiter d'un séjour à Clairvaux-les-Lacs ponctué de visites, escape game, accrobranches...

Le 28 juillet, ce sont soixante-quatorze enfants qui ont fêté la fin de l'année, avant les vacances de l'accueil de loisirs. Les parents étaient invités à venir jouer avec les enfants, puis à partager un goûter.

L'accueil de loisirs a fait sa rentrée le lundi 21 août.

Les Petits Malins se sont essayés à l'art du cirque, tandis que les Chats Bottés ont poursuivi leur voyage au Far West, avant de participer à des activités plus sportives. Après deux semaines intensives, soixante-huit enfants ont présenté leur spectacle de fin d'été, le jeudi 31 août. Au programme : zumba, jonglage, sketch de clown, magie... À cette occasion, un buffet froid a été préparé par 1001 Repas pour le midi.

L'équipe de l'accueil de loisirs a dressé un bilan positif de cette période estivale avec des effectifs en hausse.

### Une ouverture sur le monde pour la rentrée

Cette année, l'équipe d'animation et sa directrice Fabienne Grich vont proposer aux enfants, d'aiguiser leur curiosité en s'ouvrant sur



d'autres cultures. Attachez vos ceintures, le tour du monde commence ! Les enfants vont découvrir en novembre et décembre, comment les pays du monde célèbrent les fêtes de fin d'année :

différents rituels, habitudes culinaires, chants et contes lus... Ils observeront ensuite de quelle manière les enfants vivent aux quatre coins du monde : école, cuisine, art... Cette ouverture culturelle permettra aux enfants de mieux comprendre les différences, de gagner en tolérance et de se construire en tant que citoyen du monde.

## Bienvenue à Romain Janssoone



**Un nouveau visage est apparu au sein du Service des Archives municipales à la rentrée de septembre. Suite au départ en retraite de Véronique Rossi, responsable des Archives municipales pendant près de quarante ans, Romain Janssoone prend sa suite.**

Originaire du sud-ouest (Agen), Romain Janssoone a travaillé pendant quatorze ans au sein des Archives départementales du Jura situées à Montmorot. Avec sa famille, il vient tout juste d'emménager à Saint-Claude afin de prendre sa nouvelle fonction de responsable des Archives municipales de Saint-Claude.

Ce nouveau défi professionnel, qui lui offrira davantage de responsabilités, lui permettra également de faire un tour plus complet du métier à savoir, couvrir plus de champs (classement, versement), procéder à des recherches et à la valorisation de nos archives.

Désormais installé, Romain Janssoone attend avec impatience la phase travaux du projet d'aménagement des nouveaux locaux des Archives municipales. Selon le calendrier, les travaux devraient se terminer fin 2024 pour un emménagement début 2025. Ces nouveaux locaux, très attendus, seront plus fonctionnels et permettront de valoriser davantage nos archives auprès des scolaires mais également par le biais d'expositions.

La Ville de Saint-Claude lui souhaite de s'épanouir aussi bien dans ses nouvelles missions que dans la cité piépière.

#### Renseignements :

Archives municipales

Hôtel de Ville : 32, rue du Pré

Tél. 03 84 41 42 64

Ouverture sur rendez-vous, du mardi au jeudi, de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.

Attention, ces horaires peuvent être modifiés ponctuellement : se renseigner avant tout déplacement.

FERMETURES EXCEPTIONNELLES : Du 4 au 8 décembre 2023.

## Le Caveau des artistes déménage

**Le Caveau des Artistes est désormais transféré au Monde des Automates.**

L'apparition d'un phénomène d'humidité au Caveau des artistes risquant de détériorer les œuvres exposées, nous avons préféré décider ce déménagement. Le nouveau lieu d'accueil, parfaitement adapté, ne décevra pas les visiteurs.

Désormais, le Monde des Automates remplacera le Caveau des artistes nouvellement intitulé « **Galerie exposition d'artistes** ».

Rendez-vous chaque mois dans notre nouvelle salle d'exposition municipale au Monde des Automates, Place Jacques Faizant à Saint-Claude.

Accès et ouverture selon Le Monde des Automates.

#### Renseignements :

Le Monde des Automates

Tél. 03 84 41 42 38

Service Culture-Animations

Tél. 03 84 41 42 62

#### LE MONDE DES AUTOMATES : NOUVEAUX HORAIRES

Du mardi au samedi, de 14h à 17h.  
Fermé les lundis et dimanches.

Vacances scolaires (toutes zones confondues) :  
ouvert du mardi au samedi, de 10h à 12h et de 14h à 17h.

Fermé les lundis et dimanches.

Fermé les 1<sup>er</sup> janvier, 1<sup>er</sup> mai et 25 décembre

# Saint-Claude labellisée « Commune sportive »

**Le 17 novembre 2023, Saint-Claude sera officiellement labellisée « Commune Sportive », à Lons-le-Saunier, par le Comité Départemental Olympique et Sportif (CDOS) du Jura, lors d'une journée dédiée au sport jurassien.**

Notre ville est au cœur des pratiques en termes d'équipements, d'encadrement, de soutien aux clubs.

Premiers investisseurs du sport, nous sommes, au quotidien, les interlocuteurs du mouvement sportif et menons avec lui des missions d'intérêt général autour de la pratique sportive.

Le label Commune Sportive a pour objectifs de mettre en lumière la richesse de la vie associative, la qualité des relations avec les clubs, la mise à disposition des équipements, l'animation et la promotion de l'activité physique pour tous au sein de notre ville.

**À travers ce label, la Ville de Saint-Claude et le Pôle Éducation Jeunesse et Sports souhaitent :**

- Saluer l'engagement et le travail des bénévoles ;
- Encourager à poursuivre les politiques de développement et de promotion de l'activité physique et sportive des villes et communes ;
- Rappeler l'attachement à la pratique des Activités Physiques et Sportives (APS), facteur de lien social, de vitalité et de bonne hygiène de vie.

En savoir plus :

[www.jura.franceolympique.com](http://www.jura.franceolympique.com)

**Saint-Claude, également labellisée  
« Terre de Jeux 2024 »**

Terre de Jeux 2024 est un label qui récompense les collectivités à travers l'engagement de leurs associations sportives valorisant le sport, les actions mises en place pour fédérer, rassembler et rendre accessible à tous, la pratique d'activité.

Ce label est destiné à tous les niveaux de collectivités territoriales et au mouvement sportif (fédérations, CROS-CDOS, CTOS) qui souhaitent, quels que soient leur taille et leurs moyens, s'engager dans l'aventure des Jeux.

Ses objectifs ? Mettre en valeur les bonnes pratiques des collectivités territoriales et inciter à mettre encore plus de sport dans le quotidien, partout en France.

En savoir plus :

[www.terredejeux.paris2024.org](http://www.terredejeux.paris2024.org)

## Le Service des Sports déménage

Le Service des Sports se situe désormais dans le local du Point Information Jeunesse (PIJ), à côté de l'Hôtel de Ville (32, rue du Pré à Saint-Claude).

Tél. 03 84 41 42 34 / 06 45 31 71 15

*À noter que le PIJ demeure dans ce même local et tient une permanence tous les mercredis, de 13h30 à 16h30.*



**LABEL COMMUNE  
SPORTIVE**



# Libre expression des élus

## Majorité

**Saint-Claude**  
*avec vous !*

### Que se passe-t-il dans les cerveaux ?

Le monde devient-il fou ? Les cerveaux sont-ils malades ? Force est de constater que tout est à l'envers. Ce qui était logique et simple devient incompréhensible et compliqué.

Les employés veulent commander à la place de leur chef. Les salariés titulaires d'un emploi stable le

quittent pour partir en intérim. Les relations courtoises et polies d'hier deviennent conflictuelles, agressives et violentes sans aucune raison. L'obéissance se transforme en révolte et dès que vous demandez à quelqu'un de faire simplement son travail cela devient du harcèlement moral. Le respect de la hiérarchie n'existe plus, ni le respect tout court.

Nos parents nous disaient : « *C'est le trop bien qui te dérange* ». Les 78 ans que nous venons de passer sans guerre ont-ils transformé les esprits au point de faire du caprice, un mode de comportement au mépris du respect des autres, du travail et de la conscience professionnelle quand

ce n'est pas de la conscience tout court ?

Il ne fait pas bon avoir des responsabilités aujourd'hui pour diriger un service, une entreprise ou une administration.

Est-ce cela le nouveau monde ? Alors, très peu pour nous !

Mais que l'on se rassure, il subsiste encore une écrasante majorité de gens sérieux, bien élevés, normaux et sympathiques.

## Opposition

**Ma Ville Demain**  
LISTE CITOYENNE - MUNICIPALES 2020 SAINT-CLAUDE

*L'opposition n'a pas souhaité s'exprimer dans cette édition.*



Le 16 décembre 2021, la liquidation judiciaire et définitive de MBF Aluminium était actée par la cour d'appel du tribunal de Dijon.

280 salariés sur le carreau, avec en plus un millier d'emplois induits et détruits. Renault et l'État complice sont responsables de cet

assassinat. La main-d'œuvre coûte moins cher en Espagne et au Maroc où sont vendues pièces et machines MBF.

C'est la réindustrialisation vue depuis l'Élysée.

Deux ans après, une centaine d'ex-salariés MBF a retrouvé un emploi, les immeubles HLM se vident à Saint-Claude et La Maison Pour Tous qui les gère démolit et ne construit rien à la place, et la ville qui passe sous les 10 000 habitants perd plus d'1 million d'euros de dotation de solidarité urbaine.

La ligne SNCF Saint-Claude /Oyonnax est fermée.

Toujours dans la logique d'aide aux « Territoires », c'est-à-dire de destruction du Service public, l'État a fermé il y a cinq ans la maternité, la pédiatrie et la chirurgie complète à l'hôpital de Saint-Claude. Nous avons sauvé le service des urgences 24 heures sur 24 et 365 jours sur 365 parce que nous nous sommes battus.

Alors, on pleure, on se plaint ? Non, le combat continue.

Pessimisme de l'analyse, optimisme de l'action !

# Marché de Noël

1<sup>er</sup>, 2 et 3 décembre 2023

## La magie de Noël est de retour !

Comme chaque année désormais, la Ville de Saint-Claude vous propose de nous retrouver avant la fin de l'année, en famille ou entre amis, à l'occasion du Marché de Noël 2023.

Faites vos achats sur le **Marché de Noël** et remplissez votre hotte :

**Vendredi 1<sup>er</sup>, samedi 2 et dimanche 3 décembre**  
sur la Place du 9 avril 1944

Des chalets en bois abriteront des exposants, originaires pour la majorité du Jura. Certains exposants viendront également de nos départements voisins. Artisans et producteurs vous invitent à découvrir leurs diverses activités : art de la table, décoration, bijoux, gourmandises, boissons, vêtements, produits régionaux...

### Le Marché de Noël sera ouvert :

- \* Vendredi 1<sup>er</sup> décembre (inauguration) : 17h-21h
- \* Samedi 2 et dimanche 3 décembre : 12h-21h

## AU PROGRAMME

**Vendredi 1<sup>er</sup> décembre : INAUGURATION**

- **à partir de 17h** : Parade de Noël en centre-ville.  
*Départ de la cathédrale et arrivée Place du 9 avril 1944*
- **à 17h30** : Déclenchement des illuminations de la ville, pot de l'amitié, animations.  
*Place du 9 avril 1944*  
*À noter que la cathédrale de Saint-Claude sera illuminée tout l'hiver !*
- **à 20h30** : feu d'artifice au Parc du Truchet.

Retrouvez toutes les informations sur [www.saint-claude.fr](http://www.saint-claude.fr)  
Sous réserve de modifications.

### Renseignements :

Service Culture-Animations  
Tél. 03 84 41 42 62



## Agenda |

### EXPOSITIONS

#### Jusqu'au 25 novembre

##### Exposition de Liam-Elijah Gonzalez

Dans la galerie exposition d'artistes, accès par Le Monde des Automates, Place Jacques Faizant (cf. page 9)

Entrée libre et gratuite

#### Jusqu'au 3 décembre

##### Exposition temporaire sur le thème de l'archéologie

Exposition, visites guidées, conférence, ateliers

Au Musée de l'Abbaye

[www.museedelabbaye.fr](http://www.museedelabbaye.fr)

#### Du 9 au 30 décembre

##### Exposition d'Helena Monniello

Peinture

Dans la galerie exposition d'artistes, accès par Le Monde des Automates, Place Jacques Faizant (cf. page 9)

Entrée libre et gratuite

### SPECTACLES

#### Dimanche 26 novembre

C<sup>2</sup>

##### CONCERT CLASSIQUE

Récital piano violon

À 16h, au Café de la Maison du Peuple

Tarifs : 10/8/5 €

Programmation : La fraternelle

#### Vendredi 1<sup>er</sup> décembre

##### Débrayage

THÉÂTRE AMATEUR tout public dès 12 ans

D'après un texte de Rémi De Vos, par la Troupe de La frat'

À 20h30, au Théâtre de la Maison du Peuple

Tarifs : 10/8/5 €

Programmation : La fraternelle

#### Samedi 9 décembre

##### Orchestre National Urbain

CONCERT urban jazz & spoken words

À 21h, au Café de la Maison du Peuple

Tarifs : 10/8/5 €

Programmation : La fraternelle

#### Samedi 16 décembre

##### Allosaurus [même rue, même cabine]

THÉÂTRE tout public dès 12 ans

D'après un texte de Jean-Christophe Dollé par la cie f.o.u.i.c

À 20h30, au Café de la Maison du Peuple

Tarifs : 10/8/5 €

Programmation : La fraternelle

#### Vendredi 22 décembre

##### Body Bagarre\_le jeu

par la cie R/O

DANSE PARTICIPATIVE tout public dès 7 ans

À 20h30, au Café de la Maison du Peuple

Tarifs : 10/8/5 €

Programmation : La fraternelle

### CONFÉRENCES

#### Lundi 4 décembre

##### Habiter l'Islande

Par Sandra Coullenot

À 18h30, à l'Espace Bavoux-Lançon

Organisée par l'Université Ouverte

#### Mardi 5 décembre

##### Les femmes au sein de La fraternelle

En collaboration avec La fraternelle

À 18h, au Café de la Maison du Peuple

Entrée libre

Organisée par les Amis du Vieux Saint-Claude

En collaboration avec les Archives municipales de Saint-Claude